

**COMPTE RENDU du CONSEIL ACADÉMIQUE de
l'ÉDUCATION NATIONALE du mercredi 24 novembre
2021**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**Ce compte rendu est la synthèse des échanges autour de
l'ordre du jour du CAEN.**

Le préfet introduit rapidement la séance en cadrant une fin de séance à 12h45 « en tout état de cause ».

La présidente de la Région, Mme Bello, fait un long plaidoyer pour les Campus des métiers et sur la priorité donnée à l'Éducation pour la Région

S'en suit une rapide intervention de la Rectrice et du représentant du Département.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2021

Le PV est adopté à l'unanimité

Affaires relevant de l'État

2. Calendrier scolaire 2022-2023

Les 3 scénarii sont présentés par la Rectrice. Le premier a, de toute évidence, sa préférence.

Le cadre réglementaire est rappelé : impossibilité de présenter un calendrier calqué sur l'année civile, ce ne serait pas une adaptation du calendrier mais l'édiction d'un nouveau calendrier qui n'entre pas dans les compétences des instances locales.

Nous appelons à voter contre tous les projets pour les raisons déjà évoquées (tous les calendriers n'ont pas été étudiés, les remarques faites en GT n'ont pas été prises en compte...).

Le SNALC est pour le scénario 3 (seule OS à indiquer un vote précis...après la FSU)

Le vote se fait d'abord sur le scénario 1 :

Mise au vote du scénario 1 : CONTRE : 8 (FSU) / ABSTENTION : 4 / POUR : 17 (adopté donc les autres scénarios ne sont pas mis au vote)

La présidente de Région explique qu'elle a toujours été pour un calendrier « civil » mais que la bataille est perdue.

La FSU Réunion questionne sur le déroulement du baccalauréat (harmonisations, corrections...) : la DEC travaille dessus... « On est prêts »

3. Campus des métiers et des qualifications (QMC) Bien-être Solidarité

L'objectif est de mettre tous-tes les acteur-rices autour de la table pour une filière professionnelle. Deux Campus sont déjà existants.

Celui de Saint Benoît (installé au Lycée Marie Curie) est sur la solidarité et le bien-être (aide à la personne, assistance sociale, soins...).

Le CESER est pour un rapprochement école/entreprise. Le Campus serait une chance pour les territoires de créer des emplois, dans le continuum Bac-3/Bac+3... avec un financement par les OPCO (entre autres)

La présentation en 4 minutes par diaporama est aussi creuse que les documents donnés...

La FSU Réunion demande comment sont représentés les usagers dans les instances prévues (comité de pilotage...). Réponse : « Ils sont intégrés de fait. » cependant, cela n'est écrit nulle part. Nous demandons aussi sur quel budget seront financés les Campus des métiers. Réponse : Le budget est en construction... donc pas de réponse ! Il y aurait plusieurs types de crédit (sans beaucoup de précisions). Le fonctionnement serait transparent... ce qui n'est pas évident avec les documents donnés !

Nous intervenons pour demander ce que vient faire la « pratique de respiration » dans la plaquette de présentation en alertant sur les risques sectaires. Réponse : « Tout à fait normal pour gérer le stress. » ...

Le problème de la mixité des publics (les « apprenants » peuvent être des lycéens, des apprentis ou/et des personnes en formation continue) est aussi posé : « On trouve les moyens de fonctionner » mais aucun exemple n'est donné pour corroborer cette affirmation.

La formation peut être diplômante (BTS) ou certificative (titres ou blocs de compétences).

Nous avons demandé à avoir un point d'information sur les deux Campus qui existent déjà (budget et fonctionnement). La demande est acceptée et nous devrions avoir ce point lors du prochain CAEN.

Mise au vote : CONTRE : 1 (FSU) / ABSTENTION : 8 / POUR : 22

4. Renouvellement du label « Lycée des Métiers » (Nelson Mandela) pour l'année 2021

L'audit est positif, les collègues sont demandeur·euses du renouvellement du label malgré la crainte de la mixité des publics.

Mise au vote : CONTRE : 1 (FSU) / ABSTENTION : 2 / POUR : 30

Affaire relevant de la Région

5. Carte des formations professionnelles initiales – RS 2022

La représentante de l'État soutient que voie professionnelle doit être une voie d'excellence. Qu'il faut élever le niveau des élèves et veiller à l'équilibre territorial.

Les décisions sont prises en commission permanente régionale pour les formations initiales sous statut scolaire.

La FSU Réunion expose sa position sur la carte des formations :

Nous ne remettons pas en cause la nécessité d'ouverture du baccalauréat professionnel AEPA qui répond à un véritable besoin même si nous sommes en droit de s'interroger sur l'intérêt d'avoir un LDM des sciences sociales sur le LP LEPERVANCHE et l'ouverture de ce bac sur Vue Belle. Par contre, nous nous opposons à la fermeture de ce CAP car le bassin ouest n'est pas spécialement pourvu en places de CAP ce qui défavorise les élèves sortant de SEGPA, ou placés en ULIS.

Par ailleurs, si on lui reproche des difficultés de recrutement, il en est de même pour de nombre de CAP sur l'académie et l'érosion s'explique par les difficultés multiples de ces élèves, là aussi comme dans tous les CAP de l'académie.

Le métier de tapissier d'ameublement en décor ne serait pas porteur d'emploi : la difficulté à trouver un emploi à la sortie d'un CAP est toujours une difficulté. Les enseignantes de cette spécialité ont recentré l'activité sur le développement durable en travaillant avec des associations qui recyclent. Nous sommes là sur une économie en développement et la « déco » est particulièrement porteuse depuis quelques années. Ces associations ont besoin de ces jeunes et ont témoigné de la nécessité de cette filière qui ouvre de plus en plus de débouchés.

Par ailleurs, la fermeture de la section n'a été évoqué auprès des personnels concernés que pour leur demander à quelle date elles partaient à la retraite afin de faciliter la fermeture des postes ! Quel respect ! Aucune information auparavant sur ce sujet, aucun échange sur l'opportunité de fermer cette section.

Au final, un solde négatif cette année pour les CAP ! C'est dommageable pour des élèves pour lesquels la proximité du lieu de formation est importante.

Le rectorat répond que le CAP est supprimé au lycée Vue Belle, la décision a été présentée en CA. L'étude de la fermeture de ce CAP remonte à 3 ans. Il y a des problèmes d'insertion professionnelle, d'érosion et pour trouver les lieux de stage. L'économie circulaire qui pourrait justifier le maintien du CAP est confidentielle. Les personnels seront accompagnés... comme les collègues de GA. [Ndir : qui ne le sont plus depuis plus d'un an !]

Lycée Mémona HINTERMANN :

Les personnels de l'établissement s'interrogent sur l'opportunité de cette ouverture. En effet depuis l'ouverture du lycée, ils n'ont eu de cesse d'expliquer que les ateliers étaient sous dimensionnés pour les effectifs reçus.

Malgré cela, il y a eu l'ouverture à 24 places du Bac pro RSMA qui occupe des ateliers lui aussi. Il est à noter que les élèves du lycée ont beaucoup apprécié de voir leur emploi du temps s'étaler à cause de cela du lundi au samedi quand les futurs militaires s'arrêtent le vendredi.

Le transfert d'une demi-section au LP Amiral LACAZE aurait permis de retrouver un peu d'air... la création d'une demi-section de Bac Pro SEN (option B) en remplacement rend les conditions de travail à nouveau difficiles.

Le rectorat répond que le lycée a choisi l'option B « risques », qui génère moins de problèmes pour la gestion des ateliers. La répartition sur le bassin nord est bonne.

Lycée Jean PERRIN :

La FSU est opposée à la mixité des publics dans les classes, même en BTS.

D'autant plus, qu'au LP Jean PERRIN, les enseignants précisent qu'ils ne peuvent accueillir que 12 élèves tels que les ateliers sont configurés et tout particulièrement sur une formation en BTS. Ils se demandent comment ajouter 3 élèves quel que soit leur statut.

Mise au vote de la carte des formations professionnelles initiales : CONTRE : 6 (FSU) / ABSTENTION : 4 / POUR : 20

La CGT intervient contre la mixité des publics et pour que les PLP enseignent en BTS.

Le SNALC est contre la mixité et demande augmentation des 3èmes Prépa professionnel.

Pour l'UNSA, il n'y a pas assez de SEGPA et l'organisation demande l'audit du matériel.

La FCPE pose la question de la date de livraison d'un lycée de la mer. Réponse : il sera positionné sur un LPO près du lycée Jean HINGLO, plutôt pour 2026-2027.

La Région s'engage pour qu'il y ait des travaux dans les lycées professionnels et annonce que, peut-être, un « morceau » de lycée sera construit à Cilaos.

La Réunion
F.S.U.